



DIPLÔME UNIVERSITAIRE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE,
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

Ce diplôme universitaire s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Région Hauts-de-France. Il est destiné aux professionnels et étudiants portant intérêt à la lutte contre la délinquance et à la prévention de la récidive.

OBJECTIFS DE FORMATION

- + **Comprendre la récidive criminelle sous l'angle du Droit et de la Criminologie** au regard des problématiques de déviance et de délinquance
- + **Étudier la pertinence individuelle et sociale** des dispositifs de prévention de la récidive
- + **Offrir des connaissances théoriques et pratiques** correspondant aux compétences professionnelles des acteurs du traitement socio-judiciaire de la récidive
- + **Renforcer les capacités de dialogue et de collaboration interprofessionnelles** dans les champs judiciaires, sanitaires et socio-éducatifs

PUBLIC & PRÉREQUIS

+ *En formation continue :*

- **Professionnels travaillant dans le secteur de la criminologie, sensibles à l'enjeu du traitement de la récidive.**
Plus spécifiquement, cette formation s'adresse aux agents recrutés ou en voie de recrutement au sein d'une mission de prévention de la récidive.
Le Diplôme Universitaire de Prévention de la Récidive peut également être suivi dans l'optique d'une mutation ou d'une reconversion professionnelle.

+ *En formation initiale :*

- **Étudiants en droit, psychologie, médecine, philosophie, théologie, sociologie ou sciences sociales**, sensibles aux questions liées à la prévention de la récidive ainsi qu'à ses enjeux criminologiques et souhaitant obtenir un complément à leur formation disciplinaire.
Le Diplôme Universitaire de Prévention de la Récidive peut être suivi dès la 3^{ème} année de licence. Il peut être un complément utile à la préparation de concours.

INSCRIPTION & COÛT

+ *Procédure d'inscription :*

- Le dossier de candidature est accessible directement en ligne sur espaceadmission.univ-catholille.fr
- Un C.V. détaillé, une lettre de motivation ainsi qu'une copie des diplômes déjà obtenus doivent être joints au dossier.
- Une attestation de scolarité est à ajouter pour les étudiants des Facultés de l'Université Catholique de Lille ou de l'Institut Social de Lille.
- Le dossier de candidature doit être complété en ligne avant le 20/12/2019.

+ *Tarifs :*

- 3 500 € (possibilité de paiement en plusieurs fois, moyennant un coût complémentaire de 41 € lié au paiement multiple)
- Les étudiants inscrits au sein de l'une des Facultés de l'Université Catholique de Lille ou de l'Institut Social de Lille bénéficient des réductions usuelles.
- **Possibilité de financement de la formation pour les professionnels :** plan de formation de l'employeur, congé individuel de formation, compte personnel de formation, politique de l'emploi et formation professionnelle.

NOS PARTENAIRES



FRANCK LUDWICZAK

Maître de conférences
Responsable du D.U. de Prévention
de la Récidive
Co-directeur de l'École de Criminologie
Critique Européenne (ECCE)
franck.ludwiczak@univ-catholille.fr

Programme de **FORMATION**

NB : Au regard de la spécialité disciplinaire de l'étudiant et en accord avec le responsable de la formation, certains enseignements peuvent faire l'objet d'une dispense (sans réduction sur les frais de scolarité).

ORGANISATION DU PROGRAMME



Enseignement dispensé sur le campus de Lille



Interventions assurées par des universitaires et des professionnels de l'ensemble des disciplines visées ci-contre



1 année de formation
190H



3 jours/mois concentrés sur 1 semaine

ENSEIGNEMENTS

MODULE INTRODUCTIF

- + Principes généraux du droit pénal : ses fonctions classiques et nouvelles
- + Psychologie du passage à l'acte
- + Sociologie de la déviance
- + Concept de Prévention en pluridisciplinarité

MODULE JURIDIQUE

- + Principes directeurs de la procédure pénale
- + Acteurs de la procédure pénale en matière de lutte contre la récidive
- + Rôle des administrations publiques dans la prévention de la récidive
- + Probation
- + Éléments de contentieux en droit de l'exécution de la peine : droits des détenus et des personnes placées sous main de Justice

MODULE SOCIOLOGIQUE

- + Statistiques criminelles : approche critique
- + Techniques de l'entretien en travail social et gestion de crise
- + Approche sociologique de la répression et de la réinsertion

MODULE CRIMINOLOGIQUE

- + Sens et fonctions criminologiques de la peine
- + Approches juridiques et psychologiques de la notion de récidive
- + Relation auteur - victime
- + Concept de réinsertion et modalités thérapeutiques en psycho-criminologie
- + Normalité sociale et santé mentale

MODULE PSYCHOLOGIQUE

- + Dangers : concept, évaluation, échelles actuarielles
- + Approche clinique de la relation en expertise et soin
- + Silence, parole et responsabilité

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- + Aide à la rédaction d'un dossier thématique
- + Conférences de professionnels
- + Visites institutionnelles

**EN SAVOIR +
LE PROGRAMME DÉTAILLÉ
SUR www.fld-lille.fr**

Maquette non contractuelle pouvant être soumise à modifications

L'EXPÉRIENCE FLD



ANTONINE VASQUEUR
Chef de la mission prévention de la récidive
Direction Générale des Services Agglomération du Saint-Quentinois

La prévention de la récidive ne relève pas de la seule action du Ministère de la Justice. Les forces de sécurité, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, du logement et de la santé, le tissu associatif jouent un rôle essentiel dans la réinsertion et l'évolution des personnes condamnées vers une vie en harmonie avec le reste du corps social et respectueuse des règles communes. Deux freins à l'action des services pénitentiaires et judiciaires consistent en la prévalence de difficultés d'ordre social, et surtout l'absence de possibilité d'accompagnement quotidien de leur résolution. Les instances locales voient leur rôle se renforcer en matière de lutte contre la délinquance et notamment de lutte contre la récidive. Elles apportent, dans le cadre de la prise en charge du public judiciairisé, une expertise sûre et adaptée ainsi qu'une prise en charge immédiate et individualisée. Le travail des chargés de prévention sur le dispositif de prévention de la récidive « Accompagnement Individualisé Renforcé » (AIR) a permis la reconnaissance de nos actions par le Ministère de la Justice qui encourage l'émergence d'autres dispositifs en charge de problématiques similaires et répondant à la complexe question de la récidive.

Face à ces résultats, il est apparu fondamental de développer un partenariat avec la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, afin de proposer une formation théorique et pratique aux étudiants ainsi qu'aux professionnels qui envisagent de suivre un enseignement universitaire pluridisciplinaire leur permettant, in fine, d'acquérir ou de renforcer les connaissances essentielles à la prévention de la récidive dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Le diplôme universitaire « Prévention de la récidive » proposé par l'École de Criminologie Critique Européenne (ECCE) et créé en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, répond à un véritable besoin sur notre territoire et traduit la coopération entre les pouvoirs publics et académiques.